

# Revue de presse hebdo 58

DU VENDREDI, 16 DECEMBRE 2016

La semaine du 12 au 18 décembre 2016 a été marquée dans la presse au Togo par les échos de la dix-septième session du dialogue politique entre le gouvernement togolais et l'Union Européenne (UE), l'atelier sur la décentralisation qui projette la tenue des élections locales dans 18 mois et le piétinement de la grève dans l'enseignement.

Pour en parler, nous avons parcouru quelques journaux de la semaine.

## UE-Togo : dix-septième session du dialogue

*La dix-septième session du dialogue politique entre le gouvernement togolais et l'Union Européenne (UE) s'est tenue le lundi 12 décembre au ministère des Affaires étrangères, de la Coopération et de l'Intégration africaine, conformément à l'article 8 de l'Accord de partenariat ACP-UE, signé à Cotonou, le 23 juin 2000. Les discussions ont porté, sur des questions sociopolitiques, notamment le processus de décentralisation, le commerce, l'investissement et l'intégration régionale, le récent passage du Togo devant le Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies ainsi que sur la sécurité maritime et autres menaces terroristes, a indiqué le communiqué de presse.*

**Journée du 12 décembre 2016.** « Ce dialogue a pour objectif d'échanger des informations, d'encourager la compréhension mutuelle, de faciliter la définition de priorités et de principes communs, en particulier en reconnaissant les liens existant entre les différents aspects des relations nouées entre les parties et entre les divers domaines de la coopération », précise une dépêche de l'agence **Savoir news**.

**Journée du 13 décembre 2016.** Sur le sujet, **Liberté n°2339** titre « Dialogue UE-Togo : l'Union européenne a insisté sur l'organisation des élections locales ». **Forum n°2243** titre sur le consensus pour la décentralisation et les élections locales qui ont fait l'objet de la 17<sup>ème</sup> session du dialogue politique Togo-Union européenne. Même son de cloche dans les colonnes de **L'alternative n°578** qui précise que l'UE insiste sur la décentralisation et les droits de l'homme au Togo alors que les Etats-Unis se préoccupent de la limitation du mandat présidentiel. **Liberté n°2339** est sur la même longueur d'onde en titrant « L'Union européenne a insisté sur l'organisation des élections locales. »

**Journée du 14 décembre 2016.** C'est encore les grandes lignes de la 17<sup>ème</sup> session du dialogue politique UE qui est traité dans **Le libéral n°277** sous le titre « Des questions de décentralisation, sécurité maritime, commerce, droit... au centre des discussions. »

**Journée du 15 décembre 2016.** **Togomatin n°146** revient sur les temps forts de cette 17<sup>ème</sup> session du dialogue en proposant un dossier concernant les grands points débattus.

## Atelier sur la décentralisation : les élections locales dans 18 mois

*Consensus pour aller aux élections locales dans un délai maximal de 18 mois, c'est l'engagement pris par les participants à l'atelier de trois jours de travaux (6 au 8 décembre) pour la relance du processus de décentralisation en présence de partenaires techniques et financiers.*

**Journée du 12 décembre 2016.** « Fin de l'atelier sur la décentralisation : sur une note d'engagement à l'action », titre **Togo-Presse n°9933**. « Le gouvernement engagé dans une dynamique pour la tenue des locales », s'exclame **Nouvel opinion n°509**. « Les élections locales avant fin 2018 », renchérit **Togomatin n°145** qui précise que cette échéance a reçu l'accord des participants, même si pour certains ces élections peuvent aussi être organisées avant fin 2017. **Liberté n°2338** se fait l'écho de la

position de la première puissance mondiale : « Les Etats-Unis pour un référendum sur la limitation du mandat et un chronogramme des élections locales. » Pour **Le correcteur n°736**, « si les locales c'est dans 18 mois, à quoi serviraient les 4 milliards en 2017 au budget et à quoi ont servi les 2,5 milliards en 2016 ? »

### Grève dans l'enseignement : les discussions tardent à venir

*72 heures de grèves décrétées cette semaine par quatre syndicats du secteur éducatif pour réclamer de meilleures conditions de vie et de travail. Les discussions piétinent.*

**Journée du 12 décembre 2016.** « Les syndicats jouent avec le feu : les enseignants ont le droit de grever, mais qu'ils manifestent eux-mêmes », s'exclame **Le combat du peuple n°901** qui notifie que « les grèves intempestives et injustifiées risquent de tuer la grève et ce sera l'impasse une fois encore. »

**Journée du 13 décembre 2016.** « Le mécontentement ne faiblit pas. Les enseignants à nouveau en grève à partir de mercredi », indique **Forum n°2243** se référant à une lettre en date du 12 décembre 2016, adressée au ministère de tutelle. « Ce scénario est devenu classique depuis des années. Mais les conditions étant restées les mêmes, écrit **L'alternative n°578**, les conséquences ne font que suivre chaque année depuis trois ans. »

**Journée du 14 décembre 2016.** « Le système éducatif togolais au bord de l'explosion. Le chef de l'Etat interpellé », s'exclame **Dounia le monde n°544** qui craint les risques de débordement. Après Mango, Sokodé, Dapaong, quelques localités des préfectures de Vo et de Yoto et certains quartiers de Lomé, **Liberté n°2340** attire l'attention sur l'avenir des millions d'élèves en péril. Pour **Le libéral n°277**, il y a risque de perturbation des compositions du 1<sup>er</sup> trimestre.

**Journée du 15 décembre 2016.** « Mention très insuffisante pour Gilbert Bawara, ministre de la Fonction publique, du travail et de la réforme administrative, et Komi Paalamwé Tchakpelé, ministre des Enseignements primaire et secondaire, pour leur méthode forte, le ton radical et de menace », regrette **Togomatin n°146** qui les invite à revoir leurs propres copies. **Le changement n°531** titre en sa une sur cette petite phrase de Bawara qui risque d'envenimer la situation : « les enseignants en grève n'ont aucune existence légale. » Les réactions de certains partis politiques (ANC, Santé du peuple) sont à découvrir dans **Le bâtisseur n°192** sous le titre « Les enseignants reprennent la grève, les politiques réagissent. »

**Journée du 16 décembre 2016.** « Malgré la non reconnaissance de la légitimité des 4 syndicats, la priorité est au dialogue », préconise **Forum n°2246**. « Si c'est une manière pour ces enseignants de mettre la pression sur le gouvernement d'ouvrir une table de discussion en vue de trouver des voies et moyens pour résoudre cette crise qui secoue le secteur éducatif, le gouvernement ne leur donne malheureusement pas cette chance d'entrer en discussion avec eux », écrit **Le canard indépendant n°576**. **Liberté n°2342** appelle au secours les associations des parents d'élèves et la société civile pour éteindre le feu qu'attisent Gilbert Bawara et Komi Tchakpele. Commentant l'intervention des deux ministres invités sur la TVT, **L'alternative n°579** titre « Grève des enseignants et propos incendiaires de deux ministres sur la TVT : le gouvernement s'enferme dans un autisme. Bawara fidèle à son langage de mépris, Tchakpele perd son latin. » Pour **Le perroquet n°348** qui commente le voyage du chef de l'Etat au Kenya, « les enseignants résistent, Faure en promenade, ses zouaves dans une logique de provocation. »

Voilà pour l'essentiel et bonne réception, car ainsi va la presse togolaise qui invite à méditer ce proverbe guinéen « *Quand on coupe les oreilles, le cou s'inquiète.* »

Lomé, le 19 décembre 2016

L'expert national

Amévi DABLA